

Mercredi 1^{er} juin 2022
À Pontivy

États généraux de l'installation-transmission

À l'heure des conclusions, les premières actions en ligne de mire

Renouveler les générations, préserver les terres agricoles de l'artificialisation et accélérer les transitions : le Président de Région a réaffirmé son credo, ce mercredi à Pontivy, en clôturant les états généraux de l'installation-transmission. Près de 200 acteurs du monde agricole breton -collectivités, syndicats, coopératives, SAFER, organismes de formation...- ont pris part à cette consultation inédite avec, à la clé, des solutions concrètes favorisant le renouvellement des générations. Au moment où chacun est invité à s'engager dans ce but commun, Loïg Chesnais-Girard a lancé plusieurs pistes, dont la création d'une foncière agricole et une promotion accrue du métier d'agriculteur. Ces premières mesures seront affinées dans un plan d'action de la Région qui sera soumis au vote des élus régionaux en octobre. Objectif : atteindre 1 000 installations aidées par an en Bretagne, en 2028, contre 507 aujourd'hui.

Consciente que la **souveraineté alimentaire** passe par une agriculture forte de ses diverses productions, d'un **accès préservé à la terre** et d'exploitations familiales à taille humaine, la Région a engagé les états généraux de l'installation-transmission fin 2021 pour **apporter une réponse collective** au départ en retraite d'un agriculteur sur deux d'ici 10 ans.

Si la Bretagne reste l'un des territoires français les plus dynamiques avec **507 installations aidées en 2021**, la collectivité veut **doubler ce nombre** avant la fin du mandat régional (2028) et **encourager les vocations** en facilitant les reprises d'exploitation.

Le plan de la Région prêt pour octobre

Disponibilité foncière, engagement des partenaires, formation, compétitivité et transmissibilité... : 4 ateliers thématiques se sont tenus en décembre pour dresser les constats, en mars pour identifier des leviers et en mai pour définir des axes prioritaires. Les **148 structures** qui participaient à la consultation ont ainsi dégagé **87 pistes concrètes**, dont certaines ont rassemblé un large consensus.

Désormais s'ouvre le temps des engagements de chacun et la Région montre l'exemple puisque les propositions faites l'aideront à **bâtir ses propres accompagnements**, en complément de l'action des différents partenaires. Un plan sera présenté aux 83 élus régionaux, lors de la session plénière des **13 et 14 octobre** prochains.

Arnaud Lécuyer, Vice-président à l'agriculture, l'agroalimentaire et l'alimentation, et **Adeline Yon-Berthelot**,

Conseillère régionale déléguée à l'installation, poursuivront en parallèle leurs échanges avec les parties prenantes pour **continuer de les mobiliser sur cet enjeu majeur** et recueillir leurs engagements respectifs.

Priorité à la transmission, au foncier, à l'attractivité

Pour la Région, le travail des prochains mois consistera à **créer ou à améliorer des outils d'accompagnement**, en particulier sur le **foncier**. Dans cette optique, le partenariat de la collectivité sera renforcé avec les intercommunalités, d'une part, et avec la SAFER, d'autre part.

La **création d'un dispositif de diagnostic économique, social et environnemental** pourrait accompagner la transmission afin de soutenir les cédants, moins aidés que les candidats à l'installation.

Une **campagne de communication** sera mise en place pour renforcer l'attractivité du métier d'agriculteur. Enfin, la **Région appuiera les lycées agricoles** dans leur adaptation aux nouveaux besoins de formation.

La Région, déjà active sur l'installation à travers :

- > la **Dotation jeune agriculteur (DJA)** qui a permis 3 200 installations depuis 2014,
- > le **Soutien à l'installation en agriculture (SIA)**, dédié aux porteurs de projet de plus de 40 ans,
- > le **prêt d'honneur BRIT agricole**, unique en France, qui a bénéficié à 123 agriculteurs depuis 2016.